



SIVU Pailebot Miguel CALDENTEY

A Port-Vendres, le 5 février 2021

Le Président du SIVU

A

Destinataires in fine

Objet : Convocation au Comité Syndical

Mesdames, Messieurs,

Je vous saurais gré de bien vouloir assister au Comité Syndical qui aura lieu le :

**Vendredi 12 février 2021 – 11 heures
en l'Hôtel de Ville d'Argelès-sur-Mer - Salle des Commissions**

- 1 - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales pour les travaux de restauration de la goélette Miguel Caldentey – année 2021
- 2 - Modification du mode et de la durée d'amortissement comptable des immobilisations
- 3 - Demande de subvention auprès de la Drac Occitanie au titre de la valorisation patrimoniale du projet de restauration de la goélette Miguel Caldentey
- 4 - Demande de subvention auprès de la Drac Occitanie, de la Région Occitanie et du Département des Pyrénées-Orientales pour la restauration de la goélette Miguel Caldentey - année 2021
- 5 - Convention de Partenariat avec le Syndicat professionnel des pilotes de Port-la-Nouvelle et de Port-Vendres
- 6 - Convention de Partenariat pour la mise en place d'une structure d'insertion avec l'I.F.E. Côte Vermeille - année 2021
- 7 - Extension de la charte de Partenariat entre le SIVU et les Institutions Educatives et de Formation
- 8 - Convention de stage avec le lycée polyvalent Charles Renouvier de Prades
- 9 - Décision de classement sans suite du marché de maîtrise d'œuvre en vue de la réalisation de travaux d'armement à flots d'un navire classé Monument Historique
- 10 – Passation d'une convention d'assistance, de conseil et de représentation relative à la procédure de décision de classement sans suite du marché de maîtrise d'œuvre avec le cabinet SCP Becque – Dahan – Pons-Serradeil – Calvet- Rey

Questions diverses

Votre présence étant indispensable, je vous prie de bien vouloir contacter votre suppléant en cas d'empêchement.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de ma considération distinguée.

Destinataires :
Représentants Titulaires

- Argelès sur Mer : Monsieur Antoine PARRA (Président) et Madame Véronique PICOT
- Port-Vendres : Monsieur Jean-Louis BELLET (Vice-président) et Madame Providence RICO,
Monsieur Eric DUHAMEL : 06.70.32.68.43 DGS de la Ville de Port-Vendres et Secrétaire du SIVU

S.I.V.U PAILEBOT MIGUEL CALDENTEY
Hôtel de Ville
8 rue Jules Pams
66660 PORT-VENDRES
Tél. : 04.68.82.60.94 - Fax : 04.68.82.19.62
Port-Vendres le 5 février 2021
Le Président
Antoine PARRA

SIVU Pailebot Miguel Caldentey - Communes membres Argelès-sur-Mer et Port-Vendres

Siège social : Mairie de Port-Vendres (66660) - Hôtel de ville - 8 rue Jules Pams

Tél. : 04 68 82 60 94 - dgs@port-vendres.com

N° de SIRET : 200 014 884 00015 - Code APE : 8413 Z